



**Le rendez-vous hebdomadaire
des amoureux de la nature
n°46 du 7 février 2025**

LA MER QU'ON VOIT CHANGER AU GRÉ DES MINISTÈRES

Qu'on se le dise, 2025 est l'année de la mer : <https://mer.gouv.fr/la-mer-en-commun>

On nous aurait proposé que 2025 soit l'année du blaireau, nous aurions refusé. Non sans façon, vraiment, ce n'est pas bon signe puisque les années à thème sont principalement réservées à des causes perdues : 1960 les réfugiés, 1968 les droits de l'homme, 1970 l'éducation, 1971 contre le racisme, 1975 la condition féminine, 1978 contre l'apartheid, 1981 les personnes handicapées, 1986 la paix, 1987 les sans-abris, 1993 les populations autochtones, 1995 la tolérance, 1996 contre la pauvreté, 1998 l'océan, 1999 les personnes âgées...

A partir de 2000, comme si on avait fait le tour des causes perdues et que les sujets manquaient, on voit revenir des thèmes déjà « fêtés » : en 2000 la paix, en 2004 contre le racisme, en 2009 pour les droits de l'homme, 2021 la paix, 2025 la mer.... Ah si, on a rajouté une cause perdue en 2010, importante, et qui était passée à travers : la biodiversité. Deux ans après l'année de la pomme de terre !

Pas la queue d'années de l'agriculture intensive, des hypermarchés, de l'économie libérale, des guerres, des pesticides, de la voiture, de l'armée, de l'industrie du luxe, du pétrole, de la télévision, de la bêtise, de la compétition, des paradis fiscaux, des jets privés, de la mondialisation etc. Nous n'en avons pas besoin, merci, tout va bien pour nous !

Qu'on se le répète, 2025 est l'année de la mer ! Allez, on chante ensemble :

La mer, qu'on voit changer,
Au gré des ministères,
A des reflets irisés
La mer, des reflets mazoutés

La mer, qu'on voit changer,
Au gré des ministères,
N'a jamais eu d'argent, la mer
Des ministres changeant, chaque année...

Depuis sa création par François Mitterrand en 1981, le ministère de la Mer a été balloté au gré des gouvernements, preuve du peu d'attachement dont elle fait l'objet. Dès l'origine, Louis Le Penec, premier ministre en charge de la Mer de 81 à 83 ne se préoccupe pas de la santé de la mer mais de son exploitation, marine marchande et ports :

MINISTÈRE DE LA MER

Décret n° 81-649 du 5 juin 1981 relatif aux attributions du ministre de la mer.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre,

Vu la loi n° 67-7 du 3 janvier 1967 portant création d'organismes de recherche ;

Vu le décret n° 59-178 du 22 janvier 1959 relatif aux attributions des ministres ;

Vu le décret n° 72-302 du 19 avril 1972 modifié relatif à la coordination des actions en mer des administrations de l'Etat ;

Vu le décret n° 76-105 du 27 janvier 1976 relatif au centre national pour l'exploitation des océans et à l'organisation de la recherche océanographique ;

Vu le décret n° 78-272 du 9 mars 1978 relatif à l'organisation des actions de l'Etat en mer ;

Vu le décret n° 78-534 du 12 avril 1978 relatif aux attributions du ministre des transports ;

Vu le décret n° 78-815 du 2 août 1978 portant création du comité interministériel de la mer et de la mission interministérielle de la mer ;

Vu le décret n° 79-413 du 25 mai 1979 relatif à l'organisation des actions de l'Etat en mer au large des départements et territoires d'outre-mer et de la collectivité territoriale de Mayotte ;

Vu le décret du 22 mai 1981 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Le Conseil d'Etat (section des travaux publics) entendu ;

Le conseil des ministres entendu,

Décède :

Art. 1^{er}. — Le ministre de la mer exerce les attributions relatives à la marine marchande et aux ports maritimes précédemment dévolues au ministre des transports par le décret susvisé du 12 avril 1978.

Ça aurait pu et dû changer au fil des années avec la montée en puissance des enjeux climatiques et écologiques. Que nenni comme on va le voir, la mer c'est d'abord et avant tout la pêche industrielle.

De 1983 à 1985, la mer reflue au niveau d'un Secrétariat d'Etat, sous l'autorité du ministre des Transports. Avant de reprendre le large d'un véritable ministère pendant deux ans, de 1986 à 1988. Puis nouveau reflux pendant deux ans sous la forme d'un ministre délégué dans le giron du ministre de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer.

La marée reste basse de 1991 à 1992 sous la forme d'un Secrétaire d'Etat sous l'autorité du ministre de l'Équipement, du Logement, des Transports et de l'Espace (la voiture du même nom ? Le spatial ?), un certain Paul Quilès.

Sous la Présidence de Jacques Chirac les mouvements pendulaires s'accélérent sous l'influence des cycles lunaires. La première Secrétaire d'Etat à la Mer restera du 7 mai au 17 juin. Battant le record d'un certain Alain Bombard, Secrétaire d'Etat de Pierre Mauroy du 22 mai au 23 juin 1981. On charge la barque du Secrétariat d'Etat de la Mer en rajoutant dans un premier temps les transports en 2004 et 2005, puis les transports et le tourisme de 2005 à 2007.

Avec Nicolas Sarkozy la barque devient goélette : le dénommé Jean-Louis Borloo prend la barre d'un grand ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat ! Excusez du peu... Même si la Mer ne restera dans l'intitulé que de juin 2009 à novembre 2010.

La présidence de François Hollande verra se succéder un ministre délégué chargé des Transports et de l'Économie maritime, puis délégué chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche sous trois ministres de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie successifs ; puis un Secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche sous la tutelle d'une certaine Ségolène Royal ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, chargée des Relations internationales sur le climat (ça sent un peu le « fourezytou » non ?).

Pendant les trois premières années du mandat d'Emmanuel Macron, la mer est de la compétence des ministres de la transition écologique et solidaire. De 2020 et jusqu'à 2022 la mer bénéficie d'un véritable ministère, confié à Annick Girardin. Fille de marin pêcheur, elle a en charge le milieu marin et sa biodiversité <https://www.ouest-france.fr/mer/entretien-annick-girardin-je-suis-une-fille-de-la-mer-6902412> Puis, pendant deux ans, retour dans le giron d'un Secrétariat d'Etat mais rattachée à la Première Ministre, avant de retomber sous la tutelle du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires de février à septembre 2024. Ballotée qu'elle est notre mer.

Vous avez le mal de mer ? Accrochez-vous au bastingage car ce n'est pas fini : de septembre à décembre 2024 un ministre délégué chargé de la Mer et de la Pêche officie sous la tutelle de la ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation... Tant qu'à nommer Fabrice Loher, Maire de Lorient, à ce poste, Michel Barnier aurait tout aussi pu nommer le Président de la FNSEA ministre de l'Agriculture : <https://bloomassociation.org/le-nouveau-ministre-de-la-peche-pris-dans-les-filets-du-plus-grand-chalutier-pelagique-du-monde/>

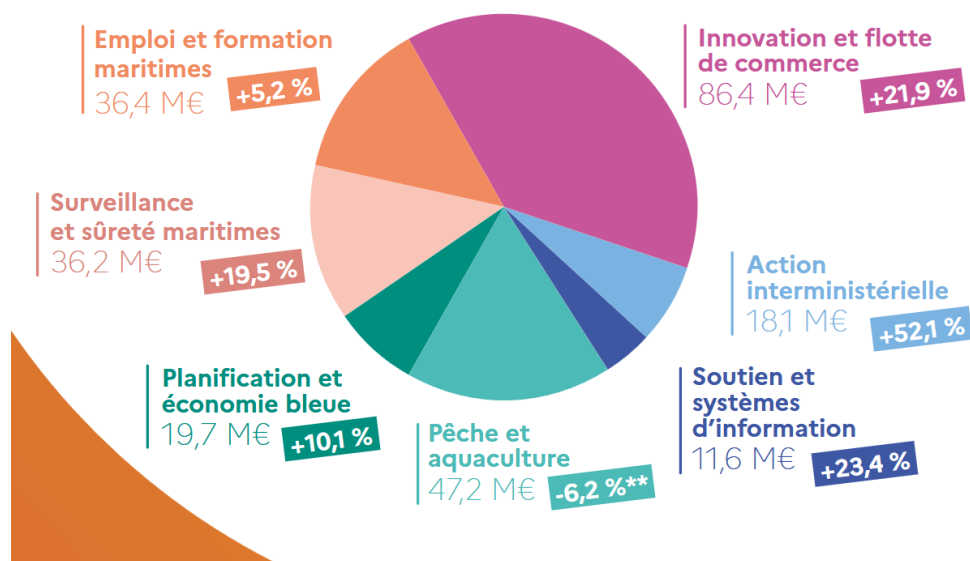
En décembre 2024 enfin, Agnès Pannier-Runacher, qui avait perdu le portefeuille de l'Énergie, récupère celui de la Mer avec la Transition écologique, la Biodiversité, et la Forêt ! [https://www.actu-environnement.com/ae/news/ministre-transition-ecologique-gouvernement-decrets-attribution-energie-foret-mer-peche-45378.php4#ntrack=cXVvdGikaWVubmV8MzY4Ng%3D%3D\[NDExODE0\]](https://www.actu-environnement.com/ae/news/ministre-transition-ecologique-gouvernement-decrets-attribution-energie-foret-mer-peche-45378.php4#ntrack=cXVvdGikaWVubmV8MzY4Ng%3D%3D[NDExODE0])

Défendre la biodiversité ou la pêche industrielle, boire ou conduire, il va lui falloir choisir : [https://www.actu-environnement.com/ae/news/peche-politique-peche-industrielle-biodiversite-agnes-pannier-runacher-45465.php4#ntrack=cXVvdGikaWVubmV8MzY5NQ%3D%3D\[NDExODE0\]](https://www.actu-environnement.com/ae/news/peche-politique-peche-industrielle-biodiversite-agnes-pannier-runacher-45465.php4#ntrack=cXVvdGikaWVubmV8MzY5NQ%3D%3D[NDExODE0])

Elle a choisi : « Les pêcheurs peuvent compter sur moi » a-t-elle tout de suite affirmé <https://www.francebleu.fr/emissions/l-invite-de-ici-nord/les-pecheurs-peuvent-compter-sur-moi-assure-la-ministre-agnes-pannier-runacher-8734390>

Mais pourquoi diable imposer ce thème de la pêche dans l'intitulé de ce ministère quand on mesure son peu de poids par rapport aux enjeux géostratégiques, écologiques, énergétiques, commerciaux et sociaux de la mer ?! Cette pêche que l'IPBES désigne comme première cause de perte de biodiversité marine : « Dans les écosystèmes marins, la surexploitation des poissons, des crustacés et d'autres organismes est même le facteur ayant l'incidence relative la plus importante » https://www.liberation.fr/environnement/biodiversite/biodiversite-les-cinq-principales-causes-directes-de-la-destruction-du-vivant-20221207_JYNOQ2SJLJASVNCHKWPC LZ2PIQ/

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le Secrétaire d'Etat Hervé Berville nous explique que « le cap est clair et l'ambition renouvelée » par le Président de la République pour le budget 2024 : et de commencer par « favoriser la protection des océans, la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité marine, développer la connaissance de notre environnement marin ». Très bien. Mais sauf que quand viennent les chiffres, plus de protection des océans, plus de biodiversité :



C'est d'abord et avant tout le ministère de la pêche, la mer n'étant que l'emballage.

Lorsque la Mer n'est pas dans le ministère en charge de l'Ecologie, les ministres détenteurs du portefeuille défendent uniquement les intérêts économiques. Quand la mer fait partie du portefeuille du ministère en charge de la Transition Ecologique, au mieux ce dernier n'a pas de pouvoir, au pire il tire contre son propre camp en défendant les intérêts d'une pêche non durable.

C'est ainsi qu'on a vu Annick Girardin puis Hervé Berville refuser de prendre des mesures de fermeture spatio-temporelle de la pêche dans le Golfe de Gascogne pour épargner les milliers de dauphins victimes chaque année <https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/conservation-d-especes-menacees/especes-prioritaires/dauphin>. Il a fallu une fois encore que la LPO et FNE engagent des poursuites devant les juridictions européennes et françaises pour contraindre l'Etat à prendre les mesures qui s'imposaient pourtant depuis des années <https://fne.asso.fr/communiquer/dauphins-le-conseil-d-etat-rejette-les-trop-nombreuses-derogations-a-l>

Heureusement, la pêche au-delà de 800 mètres c'est fini, résultat du combat d'ONG comme Bloom, le WWF, Greenpeace et d'autres encore <https://www.fondationbiodiversite.fr/les-poissons-deaux-profondes-a-pecher-avec-grande-moderation/>

Euh, enfin presque fini... [https://www.actu-environnement.com/ae/news/peche-illegale-france-violation-droit-europeen-bloom-45427.php4#ntrack=cXVvdGkaWVubmV8MzY5Mg%3D%3D\[NDExODE0\]](https://www.actu-environnement.com/ae/news/peche-illegale-france-violation-droit-europeen-bloom-45427.php4#ntrack=cXVvdGkaWVubmV8MzY5Mg%3D%3D[NDExODE0])

La mer et les océans ont besoin de moins de communication, d'une ambition et de moyens concrets pour les sauver d'une mort programmée. Moins de quoi ? Voici venu le temps de l'année de la Mer. L'ambition est, je cite, de « maritimer les esprits » <https://mer.gouv.fr/la-mer-en-commun> Pas la trace d'un budget sur la ligne d'horizon de cette nouvelle campagne de pêche aux voix : une charte, et un label pour valoriser les initiatives.



Exclu Echo des Terriers : un oiseau « maritimisé »

Pendant ce temps, l'océan continue de vomir nos déchets <https://studio.youtube.com/video/bjQ-KjziZG4/edit> et <https://www.actu-environnement.com/ae/news/dechets-littoraux-plage-plastique-reseaux-surveillance-macro-micro-bassins-hydrographiques-cedre-45411.php4>

Tandis que les méga tankers acheminent nos produits de consommation de tous les jours : <https://www.youtube.com/watch?v=pe4zkRpQ23Q>



Cargos, la face cachée du fret

YouTube · Public Sénat

Il y a 1 semaine

Pour en savoir plus sur l'avenir de la Méditerranée, le « Plan bleu », exercice prospectif, vient de paraître : <https://planbleu.org/>

Pour manger des petits fours (sans la ministre en charge de la Mer ?) :

MER EN COMMUN
ANNÉE DE LA MER

ASSEMBLÉE NATIONALE

Sous le Haut Patronage de
Yaël Braun-Pivet
Présidente de l'Assemblée nationale

Hervé Berville
Député de la 2ème circonscription des Côtes-d'Armor
Ancien secrétaire d'Etat à la Mer et à la Biodiversité

Mereana Reid Arbelot
Députée de la 3ème circonscription de
Polynésie française

Ont le plaisir de vous convier au lancement de l'année de la mer
à l'Assemblée nationale

Le jeudi 13 février 2025
à 18h30
En galerie des fêtes

Programme :

Discours introductifs
Table ronde "La protection de l'océan : une action collective"
en présence de **Paul Watson**

Exposition de photographies tirées du livre
Peuple des abysses - La grande migration verticale

Hôtel de Lassay - 128 rue de l'Université - 75007 Paris
Arrivée possible à partir de 17h30

Merci de nous confirmer votre présence par retour de mail, avant le 9 février, et d'inclure les informations suivantes :
Nom(s) / Prénom(s) / Date de naissance / Lieu de naissance

Brèves de terriers :

Blaise le blaireau : j'espère qu'y aura du saumon. Berville c'est pas ç'ui qu'avait laissé massacrer des centaines de dauphins ?

Marta la fouine : si, mais à l'époque il y pouvait rien, il était Secrétaire d'Etat en charge de la Mer et de la Biodiversité.

Notre rubrique « Les cons ça ose tout... » côté pêche : l'Etat ayant refusé de prendre les mesures pour stopper le massacre de centaines de dauphins chaque année, les ONG ont fini par obtenir gain de cause devant le Conseil d'Etat, plus haute juridiction française. Le Sénat ne compte pas en rester là : tout en rappelant que « *la nécessité de limiter les échouages de cétacés, une préoccupation constante des sénateurs de la commission des affaires économiques* » (sûrement que ça les empêche de dormir...) il lance une mission flash pour réautoriser la pêche en période critique

<https://www.senat.fr/travaux-parlementaires/commissions/commission-des-affaires-economiques/mission-dinformation-relative-aux-consequences-de-la-fermeture-de-la-peche-dans-le-golfe-de-gascogne-un-mois-par-an-de-2024-a-2026-et-aux-solutions-alternatives-a-cette-interdiction.html>

Notre rubrique « Les cons ça ose tout... » côté chasse : une convention avec la Gendarmerie va permettre aux porteurs de fusils de Haute-Vienne de bénéficier d'une protection spéciale contre tous ces citoyens qui osent critiquer les excès de la chasse <https://www.francebleu.fr/emissions/l-info-d-ici-ici-limousin/pourquoi-les-gendarmes-et-chasseurs-de-haute-vienne-signent-ils-une-convention-de-partenariat-4198400>

Interview exclusive de l'Echo des Terriers sur ce que pensent les blaireaux du dérèglement du climat politique : <https://studio.youtube.com/video/TMtqTnTq5JU/edit>

Naturellement vôtre

Meles meles

<https://www.youtube.com/channel/UCNjHISraXGd-yt0RWZdWUFA>